

Maison des vins : chacun campe sur ses positions

Malgré la proposition d'achat par l'agglo, le maire refuse de stopper la procédure d'appel d'offres. Les vignerons confirment qu'ils ne souhaitent pas déménager. La Fête reste compromise

Courriers, coups de téléphone, mails... Depuis la réunion entre le maire et quatre représentants des vignerons de Bandol concernant l'avenir de l'œnothèque et l'organisation de la Fête du millésime (voir *Var-matin* du 25 septembre), les échanges se multiplient entre les divers protagonistes. Mais aucun des deux dossiers n'est clos. Et pour cause : hier encore, chacun maintenait fermement sa position.

« Optimiser le prix de vente »

D'un côté, Jean-Paul Joseph, le maire de Bandol, a fait savoir à Ferdinand Bernhard, président de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume – qui a proposé d'acheter la Maison des vins – qu'il n'envisageait pas de mettre un terme à la procédure d'appel à candidatures et lui a proposé de soumissionner (voir sa réaction ci-contre). « Un certain nombre de candidats a déjà retiré un dossier avec intention de soumissionner, assure le maire. En "bon père de famille", il convient d'optimiser le prix de vente du bien appartenant à la commune, par respect du devoir de bonne gestion et dans un



« C'est l'incompréhension qui prédomine », assure le président des vignerons Cédric Gravier (en polo blanc), ici lors de la réunion du 23 septembre. (Photo D. L.)

souci d'efficacité budgétaire. » Jean-Paul Joseph a par ailleurs confirmé à Paul Bunan, directeur de l'œnothèque, sa proposition de transfert dans les locaux de l'office de tourisme.

Les 30 000 euros rendus à la ville

De l'autre côté, Cédric Gravier, président de l'association des Vins de Bandol, confirme, après consultation de son conseil d'administration, que les vignerons « refusent toute proposition de relocalisation de quelque nature qu'elle soit » ; et déplore que le maire n'ait « pas considéré l'offre inespé-

rée de rachat du bâtiment par la CCASSB ». Cédric Gravier maintient que « l'association représentant tous les vignerons de l'AOC Bandol ne pourra ni organiser, ni participer à la Fête du millésime 2019 ». Un chèque de 30 000 euros, correspondant au montant de la subvention qui était destinée à l'organisation de l'événement, a ainsi été rendu au maire.

« C'est l'incompréhension qui prédomine » chez les vignerons, confiait hier en début d'après-midi leur président. « Notre combat c'est la Maison des vins, rappelle-t-il. Mais si la Fête n'a pas lieu

pour cette raison, cela nous fera mal. »

Un dernier espoir ?

Un mail adressé plus tard dans la journée par Jean-Paul Joseph à Cédric Gravier pourrait toutefois modifier une nouvelle fois la donne : « Je tiens à vous préciser, écrit-il, que je n'accepterai pas que la commune vende la Maison des vins à Sud Sainte Baume sans garantie juridique que la Fête du millésime ne se déroulera pas ailleurs qu'à Bandol sur une durée d'au moins cinq ou six ans. » Un dernier espoir ?

ANNE FUERXER

F. Bernhard ne ferme pas la porte

Suite au refus du maire de Bandol de la proposition de Sud Sainte Baume d'acquiescer la Maison des vins au prix de 2,8 millions d'euros, son président Ferdinand Bernhard ne souhaite pas candidater à l'appel d'offres comme lui a proposé Jean-Paul Joseph. Mais va toutefois faire délibérer l'assemblée intercommunale. « Outre les arguments fallacieux que vous évoquez alors que vous les aviez vous-même évacués dans notre propre consultation, vous semblez vouloir m'expliquer que vous gérez en bon père de famille, espérant avoir des propositions supérieures au chiffre des Domaines, a répondu le président au maire. Un bon père de famille ne vend pas le patrimoine, d'autres solutions existent pour régler la question de la Sogeba. Ensuite vouloir renvoyer la communauté d'agglomération au rang de marchand de biens est une façon peu acceptable d'af-

ficher votre mépris à l'égard de nos collègues maires. En effet, notre proposition avait pour buts de régler le problème des vignerons, dont l'appellation porte haut les couleurs de votre ville, et de faciliter leur activité économique sur un lieu construit judicieusement par votre prédécesseur en entrée de ville. Après avoir dit que la proposition vous paraissait intéressante, vous la refusez aujourd'hui, c'est votre choix et votre responsabilité. Pour ma part, afin de préserver, malgré vous, cette possibilité, je ferai délibérer la communauté Sud Sainte Baume, pour que nous puissions être prêts à tout moment. L'intérêt économique de Bandol et des vignerons est notre vraie priorité. Votre comportement est pour moi incompréhensible, à moins qu'il ne cache un autre « projet ». À votre disposition pour l'intérêt de Bandol. »

Bandol Nautik : Destremau « seul au monde » mais pas à Bandol !

Sébastien Destremau est le prestigieux parrain de Bandol Nautik, le salon du bateau neuf et d'occasion qui ouvre ses portes ce matin et se poursuit jusqu'à dimanche soir.

« Tout petit, je ne savais pas godailler. Du coup, je suis devenu professionnel de la voile ! » C'est Destremau. Lors du Vendée Globe 2012-2013, qu'il commente pour une chaîne de télévision, il décide qu'il y participera en 2016. En 2015 il fait l'acquisition d'un IMOCA (1) qu'il prépare à Toulon, sa ville. Malgré un financement plus que modeste, il prend le départ en 2016. Il terminera la course à la 18^e et dernière position, après 124 jours de



Destremau sera à Bandol vendredi et samedi.

(Photo DR) course, 50 jours après le vainqueur Armel Le Cleac'h. « Je suis le premier Toulonnais, le premier Varois et le premier 18^e de l'histoire du Vendée Globe », dit-il en fran-

chissant la ligne d'arrivée. Aux Sables d'Olonne, la foule est présente, c'est l'exploit qui compte, c'est le marin qu'on apprécie, qu'on admire, surtout lorsqu'on sait qu'il fut si longtemps « Seul au monde » (titre de son livre). Sébastien Destremau est acclamé, celui qui n'avait jamais fait une course en solitaire a remporté une formidable victoire sur lui-même.

Conférence unique

La conférence qu'il donnera samedi à 19 h au théâtre Jules-Verne est unique et débute par l'histoire d'un petit garçon qui voulait épater les siens. Au fil des scènes, on y découvre le parcours

de vie d'un homme qui a forgé la force de caractère nécessaire pour franchir les obstacles qui jalonnent cette aventure hors du commun. Ponctué de plusieurs vidéos, ses propos s'adressent à tous les publics. Tout y est évoqué le vivant, la résilience, le danger, la ténacité, l'aventure.

L.

1. Les 60 pieds IMOCA ou 60 pieds Open sont une classe de voiliers monocoques de 60 pieds, soit 18,28 mètres.

Présence de Sébastien Destremau vendredi et samedi, dédicaces sur le port, et conférence au théâtre Jules-Verne samedi à 19 h. Entrée libre.

Sébastien Destremau
Le tour du monde en 124 jours
L'aventure du Vendée Globe

SALON NAUTIQUE DE BANDOL
Entrée gratuite

Samedi 5 octobre - 19h
Salle Jules Verne - Bandol

Destria, Serge Fimo (Géant) Edition: JD Seul au monde